

DELIBERATION CONSEIL MUNICIPAL

Séance du jeudi 28 mai 2026 19:30

En exercice : 33

Présents : 32

Excusés : 0

Absents : 1

Date de la convocation :
21/05/2026

Président de séance :
Jean-Louis ROY

Secrétaire de séance :
Alexandra BITEAU

N° interne de l'acte :
D14_05_2026

jeudi 28 mai 2026, le Conseil Municipal de Mairie de Sèvremont s'est réuni au nombre prescrit par la loi, à Salle les Lavandières _ La Pommeraie-sur-Sèvre.

Membres présents :

Laurent BALDOVINI, Blandine BEAUPERIN, Alexandra BITEAU, Mélanie CHARPENTREAU, Yannick CLERCQ, Albert CORNUAU, Béatrice COULON, Oriane COUTAND, Laurent DESNOUHES, Emilie DURAND, Laurent GABORIT, Bernard GUILLOTEAU, Nadège HOEPPE, Stéphanie JEUNOT, Flavie LIAIGRE, Pédro MARTINEAU, Frédéric MOUSSET, Anne-Marie PAILLAT, Florian PELATAN, Marie-Christine PROUST, Hervé PUAU, Simon RAMPILLON, Charlène RANTIERE, Sylvie RAUTURIER TEILLET, Julie RIBARDIERE, Christian RIGAUDEAU, Raphaël ROTURIER, Jean-Louis ROY, Alain SCHMUTZ, Nicolas STEENO, Sandrine VIGNIAL, Adeline YVAI-NURDIN

Membres excusés et représentés par pouvoir :

Membres excusés

Johann PASQUEREAU

Membres Absents :

Demande de subvention au titre du fonds interministériel de prévention de la délinquance pour la mise en place d'une caméra de vidéosurveillance

Monsieur le Maire indique que lors du précédent mandat, il avait été envisagé la mise en place d'une caméra de vidéosurveillance sur le parking devant la mairie de Sèvremont.

Dans ce cadre, une consultation a été faite auprès de plusieurs sociétés.

C'est celle de la société Terricam qui apparaît la mieux disante pour un montant de 8 070 € HT.

Elle consiste en l'installation d'une caméra avec un fonctionnement solaire avec stockage des données sur un temps limité.

Dans ce cadre, Monsieur le Maire précise que la mise en place de ce système de vidéosurveillance pourrait bénéficier d'une subvention au titre du fonds interministériel de prévention de la délinquance (FIPD - programme sécurisation). Le plan de financement serait le suivant :

- Etat (FIPD) : 4 035 €
- Autofinancement : 4 035 €
- Total : 8 070 €

Monsieur le Maire propose au conseil municipal :

- D'approuver la mise en place d'une caméra de vidéosurveillance sur le parking de la mairie de Sèvremont

Certifié exécutoire :

Transmis au contrôle de légalité le :

Publié le :

- De l'autoriser à déposer la demande de subvention afférente au titre du FIPD et à signer tout document d'y rapportant
- D'approuver le plan de financement correspondant

Après en avoir délibéré, le conseil municipal à la majorité des présents et représentés approuve la proposition de Monsieur le Maire.

Vote : Pour : 21 ; Contre : 6 ; Abstention : 5

Le Secrétaire de séance,

Alexandra BITEAU



Ainsi délibéré les jours, mois et an que dessus et le présent extrait certifié conforme au registre.

Pour extrait certifié conforme

Fait à Sèvremont

Le Maire Jean-Louis ROY



Certifié exécutoire :

Transmis au contrôle de légalité le :

Publié le : 05/06/2026